

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 10 (2003)
Heft: 3

Buchbesprechung: L'assemblée de Posieux de la contestation populaire à la commémoration politique (1852-1956) [Valérie Clerc]

Autor: Palmieri, Daniel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

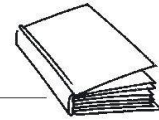
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«oben zu bleiben»? Und wie muss man sich die Entmachtung der Twingherren vorstellen, sassen sie doch alle mit im Rat und damit an der Schaltstelle der Macht? Der dezidiert städtische Blick von Gerber schmälert nicht nur im Fall der Twingherren die Perspektive. Die Ursachen der eindrucklichen Expansion Berns allein auf das «Sicherheitsbedürfnis» und die «Gegnerschaft zu Habsburg» (378 f.) zurückzuführen, folgt zwar der stadtber-nisch-eidgenössischen Chronistik und Geschichtsschreibung, ohne aber die Machtverhältnisse kritischer zu beleuchten. So ist es fraglich, ob der burgundische Adel auf landesherrlicher Ebene tatsächlich eine ernst zu nehmende Konkurrenz darstellte und ob Habsburg, worauf Bernhard Stettler bereits vor langem hingewiesen hatte, die bernische Politik massgeblich einschränkte – im Unterschied zu Zürich. Die materialreiche Arbeit von Gerber wird aber sicher in Zukunft als unentbehrliche Grundlage für weitere Studien zum bernischen Spätmittelalter dienen.

Peter Niederhäuser (Winterthur)

**VALERIE CLERC
L'ASSEMBLEE DE POSIEUX
DE LA CONTESTATION POPULAIRE
A LA COMMEMORATION POLITI-
QUE (1852–1956)**

FRIBOURG, UNIVERSITE DE FRIBOURG, LA LIBERTE,
2002, 315 P. ET CD-ROM, FS. 46.–

Le 24 mai 1852, plusieurs milliers de Fribourgeois se réunissent dans le village de Posieux, pour manifester contre la politique du gouvernement radical. Premier rassemblement de masse de l'opposition depuis 1848, l'Assemblée de Posieux ouvre également la voie au retour des conservateurs sur la scène politique où ils triompheront en 1856, installant alors un pouvoir hégémonique qui durera plus

d'un siècle. L'ouvrage de Valérie Clerc se penche non seulement sur la genèse et le déroulement de cette manifestation populaire, mais analyse également comment elle fut récupérée, puis instrumentalisée par le régime catholique conservateur pour asseoir sa mainmise sur le canton.

Mémoire de licence à l'origine, déjà épuré d'une centaine de pages, cette grosse étude trouve parfaitement sa place dans la collection «Aux sources du temps présent», dont elle constitue le neuvième volume. Tout d'abord, parce qu'à l'image de certains des autres travaux publiés, cette recherche fait la part belle à l'histoire fribourgeoise, de manière naturelle, serait-on tenté d'ajouter, tant il est vrai que les historiens rédigent souvent leurs premières œuvres sur des sujets ou des événements locaux. Ensuite, parce que cette étude s'inscrit dans un courant de réécriture de l'histoire prisé à Fribourg, et privilégiant l'optique de Nathan Wachtel, c'est-à-dire celle des «vaincus».

On est en effet frappé à la lecture de la première partie de l'ouvrage, celle qui analyse de manière (trop?) détaillée le déroulement proprement dit de la manifestation populaire de Posieux, de la description presque manichéenne qui est en faite. Valérie Clerc présente les opposants catholiques au régime radical instauré dans le canton après la défaite du Sonderbund comme autant de citoyens «muselés», «bâillonnés», «entravés» par des autorités «autoritaires» et «impopulaires», par des «irréalistes qui se laissent emporter par leurs idéologies et leurs ressentiments», pour reprendre les mots de Roland Ruffieux, d'ailleurs cités dans le texte. (22) Continuant sur sa lancée, l'auteur s'appesantit, par exemple, sur les défauts qui entachent la nouvelle charte fondamentale (modalités restrictives concernant sa révision, absence d'une sanction populaire lors de son adoption), sans en nommer les innovations qu'elle

mentionne brièvement en parlant du caractère «progressiste dans de nombreux domaines» (24) de la nouvelle constitution fribourgeoise. Quelques fois, cette absence de recul semble jouer des tours à l'historienne qui décrit l'atmosphère régnant parmi les personnes présentes à l'Assemblée de Posieux comme «plutôt bon enfant que militante», alors même qu'un témoignage anonyme de l'un de ces pèlerins reproduit plus bas parle de «croisade», de participants «fanatisés au dernier point», de personnes semblant «obéir à un ordre impérieux» ou se courber «devant une autorité absolue»! (70)

Mais si, dans cette description factuelle, l'auteur semble parfois tributaire d'une vision historiographique cantonale souvent encline à accentuer les manquements du radicalisme, du moins s'en dégage-t-elle résolument dans l'excellente seconde partie de son ouvrage, axée sur la «récupération tous azimuts» (183) du souvenir de l'Assemblée de Posieux. La mémoire de cette manifestation sert certes de légitimité historique et politique aux autorités arrivées au pouvoir en 1856. Mais, parallèlement, elle contribue aussi à cristalliser l'antagonisme entre l'aile catholique modérée et la frange ultramontaine du nouveau régime; chacune, par presse et associations interposées, dénie à l'autre le droit de se revendiquer l'héritière putatif de Posieux. Ce bras de fer tournera à l'avantage des plus conservateurs qui, tout en édifiant la République chrétienne, décideront de l'édification d'un Sacré-Cœur sur les lieux de l'assemblée de 1852. Il faudra toutefois attendre 40 ans pour voir la concrétisation de cette volonté, avec l'érection d'une chapelle votive à Posieux, en 1924. Or, au travers de ce symbole, c'est avant tout le régime catholique conservateur qui se met en image, allant jusqu'à se faire représenter sur les fresques de l'édifice. La construction de cette petite église est également

le point d'orgue d'une politique d'instrumentalisation de la mémoire de Posieux vieille de plusieurs décennies.

La recherche de Valérie Clerc s'achève en 1956, au moment où le «règne sans partage du parti conservateur sur les destinées du canton touche à sa fin». (270) Un bref excursus de trois pages (276–278) permet de comprendre que le combat idéologique autour de l'Assemblée de Posieux de 1852 n'est de loin pas achevé, même si, laïcisation de la société fribourgeoise et profondeur historique obligent, il est aujourd'hui relégué dans l'inconscient collectif.

Daniel Palmieri (Genève)

**JEROME MEIZOZ
LE GUEUX PHILOSOPHE
(JEAN-JACQUES ROUSSEAU)**

LAUSANNE, EDITIONS ANTIPODES, 2003, 124 P., FS. 25.–

«A travers la figure de Rousseau, il y a quelque chose de nouveau qui apparaît au cours du 18^e siècle, et qui se perpétue jusqu'à nous, à savoir une posture consistant pour l'intellectuel ou l'artiste à se tenir à distance des milieux du pouvoir et à acquérir une forme d'autonomie économique propre à garantir l'indépendance de son expression.» (88) C'est ainsi que Jérôme Meizoz, dans son dernier livre, pose à nouveau la question qu'il avait déjà abordée dans divers articles récents («Recherche sur la posture: Rousseau», *Littérature* 126, Paris, Larousse, juin 2002, 3–17 ou «Un style franc grossier: posture et étoffe de L.-F. Céline», *Les Temps modernes* 611–612, décembre 2000–février 2001, 84–109); celle de la posture – et celle de la postérité – dans le contexte de la création, notamment littéraire.

Structuré en trois parties distinctes,